

# Remue-ménage dans la commune



Imaginons un instant que votre commune lance un appel à projets citoyens de réaménagement d'un lieu public. Ça pourrait être l'occasion d'observer et de rêver autrement un coin de sa commune. L'opportunité, aussi, de mieux comprendre les rouages de l'administration communale et d'y identifier sa place de citoyen.

**Objectifs :** découvrir le fonctionnement communal en formulant des propositions concrètes d'aménagements d'un lieu public

**Public :** dès 10 ans

**Durée :** de 2 à 3 heures (jusqu'à 5 heures)

**Compétences visées :** observation, analyse, dessin, recherche d'information, expression orale

**Matières scolaires concernées :**

**français :** participer à différentes situations de communication (présentation orale du projet, contact et rencontre avec la commune) ; **géographie :** localiser et situer à différentes échelles le territoire et analyse de paysage (observation du lieu, lecture de cartes), repérer et identifier les interrelations entre les territoires et les principaux acteurs - collectivités territoriales, régions, communes... (découverte du fonctionnement communal) ; **éducation artistique :** représenter des personnages, des objets, des animaux, des paysages... (technique des calques) ; **sciences sociales :** compréhension de l'articulation entre l'individuel et le collectif (découverte du fonctionnement communal)

## Déroulement :



**Explication aux participants de la situation imaginée,** à savoir : votre commune propose un appel à projets/idées pour réaménager la place communale. Toutes les propositions remises à temps seront prises en considération. Seule condition : les aménagements et les embellissements devront respecter l'environnement et favoriser la biodiversité.

**Variante :** choisir démocratiquement un lieu sur lequel travailler en proposant des critères : un lieu fréquenté quotidiennement par tous les participants, un lieu déserté à réanimer, un lieu manquant de verdure... (ex : plaine de jeu, parc, terrain vague, lieu de passage...)

+ Prendre contact avec la commune au préalable pour s'informer d'un éventuel projet de réaménagement d'un lieu public à venir...



**Observation et évaluation du lieu :** en fonction du temps disponible, visite sur place, utilisation de photos et/ou de cartes du lieu (pour observer plusieurs échelles) et détermination de critères d'observation : les bâtiments sont-ils nouveaux, anciens ? La place est-elle animée,

calme, propre, sale ? La nature est-elle présente, y a-t-il des arbres ? Y a-t-il des espaces dédiés aux piétons, aux vélos, aux ados, aux moins mobiles ? Aux jeux, aux sports, à la culture ? S'y sent-on en sécurité, en convivialité ? Évaluer le lieu selon chaque critère et commenter ce qu'on apprécie/ce qu'on n'apprécie pas, ce qu'on garderait/changerait dans ce lieu, ce qu'il manque.

+ Collecter et exploiter de vieilles cartes postales du lieu pour comparer son aménagement avant et maintenant, interroger et récolter l'avis des différents usagers des lieux.



**Transformation et aménagements :** par groupes et suite aux observations, rêver à toutes les améliorations possibles grâce, par exemple, à la technique des calques. À prévoir : une photo du lieu imprimée en A3 noir et blanc pour chaque participant/groupe avec un papier calque fixé dessus et des marqueurs ou crayons de couleur. Laisser aller la créativité des participants pour transformer, adapter, ajouter ou supprimer des éléments tout en les invitant à penser aux différents critères retenus.

**Variante :** au début de cette étape, chaque membre du groupe reçoit une « casquette communale ». Ces casquettes correspondent aux différents services communaux (culture, éco-conseil, propreté publique, transports, jeunesse, urbanisme, travaux publics...) et orienteront la manière de voir et de concevoir les aménagements. Pour ce faire, un travail de recherche préalable sur l'organisation de la commune sera nécessaire. Cette version permet de motiver davantage les propositions et d'enrichir les points de vue.



**Présentation et échanges :** chaque groupe présente son projet, ses propositions d'aménagements aux autres groupes.



**Rencontre avec des acteurs communaux :** rencontrer l'éco-conseiller, par exemple, et lui présenter les diverses propositions des groupes. La prise de contact avec la commune peut se faire par les participants, en fonction du temps disponible. Inviter les acteurs communaux à réagir aux projets en fonction de leur rôle au sein de la commune et à confronter les idées proposées aux contraintes et réalités communales.

Hélène COLON, Joëlle VAN DEN BERG  
et Dominique WILLEMSSENS